

**Présents :**

Mme Aguay , adjointe chargée de la communication, de l'enfance et de la jeunesse, Mme De Carvalho,conseillère municipale.

Mmes Belaroui, De Lima Valeix, Ducrotoy, Meulnet, Mondon, Petit, M Sucher, délégués des parents d'élèves.

Mme Bertoncello, DDEN

Mme Chabrilat, directrice ALSH

Mmes Bourletias, Charmetant, Silvain, enseignantes

**Excusés:** Madame l'Inspectrice d'Education Nationale ; Mme le Maire: Nadine Boutonnet, M Mazure, conseiller délégué école et ALSH ; Mme Dueymes, Mme Captier enseignantes ; Mme Gambino, déléguée de parents d'élèves.

➤ **Ecole**

**Présentation du conseil**

**Présentation des classes**

4 classes, 103 élèves au total.

CP-CE1: Mme Captier, 20 CP + 5 CE1=25 élèves

CE1-CE2:Mme Charmetant (lundi, vendredi et 1mercredi /2) et Mme Dueymes (mardi, jeudi et 1 mercredi/2)  
13 CE1+ 13 CE2 = 26 élèves

CE2-CM1 : Mme Silvain, 8 CE2 + 18 CM1= 26 élèves

CM1-CM2 : Mme Bourletias(M,J,V et 3 Mercredis /4) et Mme Dueymes( lundi et 1 mercredi /4)  
5 CM1 + 21 CM2 = 26 élèves

**Le règlement intérieur**

Le règlement corrigé en 2013- 2014 a été adopté sans modification pour l'année scolaire 2016-2017 par l'ensemble des participants.

**Le projet d'école :**Le projet d'école est établi pour quatre ans. Pour rappel, voici les axes principaux du projet 2016-2020 :

**AMELIORER LES COMPETENCES DES ELEVES :**

Enrichir le vocabulaire de tous les élèves en lien avec l'éducation morale et civique et le carnet de rencontres artistiques

Systematiser le calcul mental et faire expliciter ses stratégies.

Résoudre des situations problèmes.

Travailler sur le respect de soi, des autres et le vivre ensemble

**ASSURER LA CONTINUITE DES APPRENTISSAGES :**

Construction de programmations de cycles en lien avec les nouveaux programmes.

Construction du parcours culturel et artistique de l'élève : rencontre avec le spectacle vivant, rencontre avec le patrimoine local (projets avec Patrimoine de Riom, le musée Mandet...), Le Printemps des poètes, rencontre avec des poètes, salon « les Aventuriales », projet chorale, classe de découverte.

Dans ce cadre, plusieurs projets seront mis en place cette année. Aujourd'hui nous vous présentons :

### Le projet chorale:

Nous avons choisi le thème de la CITOYENNETE, ainsi les élèves apprendront plusieurs chants sur le respect, la tolérance, la solidarité. Nous fonctionnons par cycles de 3 semaines. Chaque vendredi après-midi, 2 classes ont chorale (2 groupes), les 2 autres sont séparées en 3 groupes. 3 ateliers leur sont proposés sur le thème du chant qu'ils ont appris ou vont apprendre: illustration de leur chant, arts plastiques, « discussion-débat » et découverte d'un album. Puis on tourne pour un nouveau cycle. Les groupes seront amenés à changer au fil de l'année.

Les aventuriales : Dans le cadre du salon du livre de tous les imaginaires, organisé par l'association Gandahar en partenariat avec la Municipalité, qui s'est déroulé les 24 et 25 Septembre à Ménétrol, les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 ont pu rencontrer **vendredi 23/09** l'auteur et l'illustratrice du roman « Chupacabra à l'école des vampires » M Tissandier Sébastien et Vael.

Un projet d'écriture a été initié avec l'auteur. Les enfants ont adoré cette rencontre.

Un grand merci à l'association Gandahar.

Participation à « La fête du court métrage » présentation d'une sélection de courts métrages le **vendredi 16/12/16** à l'école.

### Spectacle vivant :

Les enfants des 4 classes assisteront au spectacle « Poids plume » **vendredi 20 janvier 2017** après-midi dans le cadre de la convention de partenariat entre Ménétrol et Riom.

### Projet classe de découverte :

Cette année les élèves de CM1-CM2 partiront en classe de découverte les 28,29 et 30 juin.

Ils ont commencé à monter leur dossier. Ils ont choisi classe multi-sport au lac Chambon. Dans les prochains jours, ils doivent s'occuper des devis chez les transporteurs et de la demande de subvention à la mairie.

### **Le PPMS( plan particulier de mise en sécurité)**

Il s'agit du protocole mis en place sur l'école en cas de risques naturels. Les risques identifiés sur l'école sont : tempête ou séisme. Cette année compte tenu des événements, un nouveau risque a été ajouté : le risque attentat ou intrusion extérieure. Si nous devons évacuer l'école, le lieu de regroupement est le stade, si nous devons rester confinés, les élèves restent dans leur classe tant que les autorités le jugent nécessaire. Les parents doivent alors attendre le feu vert des autorités pour pouvoir récupérer leurs enfants. Chaque classe dispose d'une caisse de 1ers secours avec trousse de secours, radio, lampe, eau...

Un exercice de confinement a été réalisé le lundi 10/10/16. A renouveler.

Il faudra prochainement mettre en place un exercice d'évacuation. A programmer avec la mairie.

#### ➤ **Parents**

**Accueil de loisirs :** Modalités d'inscriptions et nouveaux tarifs

#### ➤ **Réponses Municipalité et Accueil de loisirs**

Suite à la pétition reçue en mairie la veille et dont Madame AGUAY a pu prendre connaissance ce jour, il est

proposé aux parents d'élèves de les recevoir afin de répondre à leurs questions concernant le nouveau mode d'inscription sur les petites vacances et les tarifs. Un rendez-vous avec Madame le Maire, Monsieur MAZURE, Madame AGUAY et Madame CHABRILLAT leur sera fixé dans les semaines qui suivent.

Le règlement intérieur ayant été établi en concertation avec la Directrice de l'accueil de loisirs, Madame CHABRILLAT a tenu à exposer aux parents les difficultés qu'elle avait rencontrées et dont elle avait fait part à la Municipalité, à savoir mener à bien un projet pédagogique sur l'ancien mode d'inscription devenu « à la carte ».

Madame AGUAY précise que les temps sur lesquels sont accueillis les enfants durant les petites vacances ne sont pas des heures de garderie et qu'ils doivent répondre aux objectifs fixés dans le PEDT (Projet Educatif du Territoire voté par la commune de Ménérol et consultable sur le site [www.menetrol.fr](http://www.menetrol.fr)).

### ➤ **Municipalité**

**Aménagement coin goûter :** Le coin goûter demandé par les enfants de la commission éco-école l'an passé a été installé sous le préau (banc et poubelle).

**Mobilier aménagement ALSH :** A la demande de Sylvie CHABRILLAT, l'accueil de loisirs a été équipé de mobilier de rangement pour un coût total de 2 000.00 euros. Madame AGUAY souligne que cet achat ne montre pas une volonté de fermer l'accueil de loisirs, mais au contraire d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et de travail du personnel.

### **Cantine :** La 2ème partie du mobilier et hausse du nombre d'inscrits

La dernière tranche de mobilier cantine a été livrée en octobre.

Mais, face à la hausse du nombre d'inscrits, afin de continuer à accueillir les enfants dans de bonnes conditions et pour faciliter le service au personnel, la configuration du bâtiment ne permettant pas l'extension de la salle de restauration, il faut mettre en place une nouvelle répartition sur les deux services : il est envisagé que les élèves de CP déjeunent donc avec les maternelles au premier service à 11H30, ce qui était déjà le cas il y a plusieurs années avant que les effectifs du groupe scolaire diminuent. Ces derniers ayant augmenté (103 en élémentaire et 66 en maternelle), ce dont il faut se réjouir, il est devenu nécessaire de répartir les enfants de façon mieux équilibrée. Madame BELAROUÏ s'inquiète de la différence d'âge entre les enfants de maternelle et ceux du CP. Madame AGUAY répond qu'il n'y a que trois ans d'écart entre un enfant de petite section et un de CP, bien moins qu'entre un CP de 6 ans et un CM2 de 11 ans. Madame BOURLETIAS ajoute que cette répartition n'avait posé aucun problème par le passé. Madame DUCROTOY estime que si les enfants de CP sont servis par le personnel, cela évitera quelques problèmes de partage et de quantités dans les assiettes, comme c'est parfois le cas lorsque que les plus grands de l'élémentaire servent les plus jeunes...

L'organisation de cette nouvelle organisation est à l'étude.

**Projet commission restauration :** nous en avons parlé au 3ème conseil d'école l'an passé. Cette commission va très prochainement se mettre en place. La Municipalité a repris contact avec la Cuisine centrale de Riom qui confectionne les repas, et tiendra les parents au courant de la date de la première réunion.

**Vigipirate et stationnement :** Le plan vigipirate est maintenu ainsi que les consignes de sécurité. Nous rappelons qu'il **est formellement interdit de stationner devant l'école, et notamment sur les damiers** (cf code de la route!). Or, nous constatons de plus en plus d'infractions.

Parents, un peu de civisme !

**Projet pédibus :** le projet initié et finalisé par la Municipalité l'an passé n'avait pas pu se concrétiser faute de parents pour accompagner à pieds les enfants sur le trajet de l'école. La Municipalité réitère sa proposition, la version numérique du projet sera jointe à ce compte-rendu et Madame AGUAY et Monsieur MAZURE restent à la disposition des parents volontaires pour organiser la mise en place du pédibus.

**Projet d'installation de tableaux numériques interactifs dans les classes :** L'appel d'offre a été réalisé, le dossier est entre les mains des services informatiques de Riom communauté. Ce sera une des priorités dans la préparation du budget 2017.

**Vols de goûters :** Plusieurs vols de goûters dans les cartables rangés dans le couloir ont été constatés la semaine avant les vacances. Depuis, les enfants déposent leurs goûters dans une caisse dans la garderie chaque matin. La garderie est fermée à clé.

#### ➤ **Parents**

##### **Itinéraire d'un chaise pliante :**

Les parents d'élèves se demandent s'il ne serait pas possible de proposer un programme sur le temps scolaire aux élèves d'élémentaire.

Mme Aguay fait remonter cette demande pour l'an prochain, mais précise que la Municipalité, à la création de ce festival, avait souhaité que les rencontres aient lieu chez l'habitant afin de créer du lien entre les Mitrodaires. Les enfants inscrits à l'accueil de loisirs le mercredi 12 octobre ont d'ailleurs pu se rendre au spectacle de magie de David Picazo, présenté dans une maison ouverte par une habitante, et les autres enfants pouvaient également en profiter lors d'une deuxième séance.

##### **Fêtes :**

- L'organisation d'un bal costumé avec tombola a été proposée, cela changera du loto ! Les parents délégués suggèrent de s'associer avec l'association « Les Roys des Champs » et d'ouvrir son organisation à tous les parents volontaires. **Une 1ère réunion d'organisation aura lieu mardi 22 Novembre** . La fête aura lieu **vendredi 10 Mars 2017**.

#### ➤ **Ecole**

-La représentation des enfants (chorale) aura lieu **vendredi 23 Juin 2017**.

**La coopérative scolaire** (bilan financier) Septembre 2016 le solde était de 3 528,88€

Cette année, les dons des parents s'élèvent à 472€. Les Roys des Champs ont fait un don de 650€ fin juin.

La subvention mairie est de 830€, 500€ pour l'achat de livres pour la BCD à Noël.

L'adhésion à l'OCCE s'élève à 225,90€.

Pour rappel l'an passé,

<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Sorties scolaires à la journée : 2 437,30€ (dont CP CE1: 370€ CE2-CM1 : 1275,90€ CM1-CM2 : 791,40€)	Subvention mairie : 830€ + 1500€ (classe découverte)
Classe de découverte(Ce1-Ce2) : 1601,50€	Dons Roys des Champs : 268,50€ (classe de découverte)
Spectacle : 350€	Dons TAP (classe de découverte) : 90€
	Dons des parents :537€
Livres projet Mme Silvain : 193€	Bénéfices loto : 775€
Goûter de Noël : 61,89€	Bénéfices vente des calendriers : 393€
Adhésion OCCE:207,30€	Bénéfices tombola chocolats :840€
	Bénéfices photos scolaires : 233,70€
TOTAL: 4850,99 €	TOTAL: 5467,20